

The press review

1-15 June 2016

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti-corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

NATIONAL NEWS

Luxemburger Wort

Claude Meisch zum Werteunterricht

"Wir stehen etwas unter Zeitdruck"



Minister Claude Meisch hofft, dass noch vor der Sommerpause zahlreiche Projekte vom Parlament gebilligt werden.

Foto: Chris Karaba

Veröffentlicht am Donnerstag, 2. Juni 2016 um 11:35

(ml) - Seit vergangener Woche liegt das Gutachten des Staatsrats zum geplanten Werteunterricht vor. Mit Ausnahme von ein paar technischen Fragen hat die Hohe Körperschaft im Großen und Ganzen wenig zu beanstanden. Bildungsminister Claude Meisch ist zuversichtlich, dass der entsprechende Gesetzentwurf noch vor der Sommerpause die parlamentarische Hürde nehmen wird und der Werteunterricht bei der kommenden Rentrée in den Sekundarschulen eingeführt werden kann. In der Grundschule soll das Fach "Leben und Gesellschaft" erst ab Herbst 2017 unterrichtet werden.

Im Interview mit dem Sender Radio 100,7 räumte Meisch jedoch ein, dass man derzeit in Bezug auf die obligatorische Ausbildung der Lehrkräfte etwas unter Zeitdruck stehe. Im Juli findet eine erste Kick-Off-Veranstaltung statt. Die Lehrer, die das neue Fach unterrichten werden, müssen an einer 16-stündigen Ausbildung teilnehmen.

"Der Vertrag mit Jürgen Oelkers wird flexibel gehandelt"

Drei ausländische Experten, deren Fachgebiet die Philosophie ist, wurden mit der Ausbildung beauftragt. Weitere Fachmänner sollen hinzugezogen werden. Die Rückmeldungen seitens der Lehrer seien durchaus positiv, freute sich Meisch. Bei einer Unterredung mit den Lehrkräften habe er festgestellt, dass etwas zusammenwachse. Der Blick sei nach vorne gerichtet.

Der deutsche Erziehungswissenschaftler Jürgen Oelkers, der das Rahmenkonzept des Werteunterrichts mit ausgearbeitet hat, soll eigenen Aussagen zufolge seit Monaten nicht mehr mit dem Bildungsministerium in Kontakt stehen. *"Es gibt einen laufenden Vertrag, der flexibel gehandhabt wird"*, so Meisch. Oelkers begleite das Projekt weniger intensiv, als dies noch in der Anfangsphase der Fall gewesen sei. Oelkers war in die Kritik geraten. Das Cercle de coopération des associations laïques (CCAL) warf ihm und seiner Arbeitsgruppe einen Mangel an Transparenz und Fortschritt vor.

85 Projekte in der Pipeline

Im vergangenen Herbst hatte Claude Meisch verkündet, sein Ministerium arbeite an 85 Projekten. Noch bevor sich die Abgeordneten in den Sommerurlaub begeben, will der Minister die Gesetzentwürfe zur Reform der Sekundarschulen im Parlament einreichen, die den Schulen mehr Autonomie gewähren soll. Des Weiteren soll die Reform der Berufsausbildung zur Rentrée in Kraft treten. Auf der letzten Zielgerade befindet sich auch der Gesetzentwurf über die neue Orientierungsprozedur, die den Übergang von der Grundschule in den Secondaire regelt.

INTERNATIONAL/REGIONAL NEWS

<http://www.reuters.com>

Anti-graft group says drugmakers failing to tackle corruption

Wed Jun 1, 2016



A person holds pharmaceutical tablets and capsules in this picture illustration taken in Ljubljana September 18, 2013.

REUTERS/SRDJAN ZIVULOVIC

The global pharmaceuticals industry remains open to corruption abuse, despite a raft of scandals in recent years, with both companies and governments failing to tackle the issue adequately, according to Transparency International.

The anti-corruption advocacy group said on Thursday there were dangerous loopholes across the drug supply chain, from lack of publicly available research data to underhand marketing practices to poor enforcement of manufacturing standards.

"It is shocking that despite scandal after scandal involving pharma companies, still policy makers simply are not taking seriously the corrosive effect of corruption," Sophie Peresson, its head of pharmaceuticals and healthcare, said. "The red flags are being ignored."

Drugmakers are certainly no strangers to corruption claims.

Big Pharma has forked out billions of dollars to settle scandals involving improper promotion of drugs in the United States and, more recently, bribes paid to foreign doctors have emerged as another area of malpractice.

GlaxoSmithKline (GSK.L), for example, paid a record fine of nearly \$500 million in 2014 for bribery in China and many companies face investigation under the U.S. Foreign Corrupt Practices Act.

At the beginning of 2016, Transparency International said one in 10 corruption investigations by U.S. authorities involved pharmaceutical companies, significantly more than for the banking sector.

The European Federation of Pharmaceutical Industries and Associations agreed good governance was vital but it criticized the report for failing to mention a host of positive industry-led initiatives in areas such as financial transparency, data sharing and the fight against falsified medicines.

<http://www.bloomberg.com>

FIFA's Top Three Bosses Netted \$80 Million in Pay and Severance

June 3, 2016

FIFA's three former top officials -- including ousted ex-president Sepp Blatter -- awarded themselves more than 79 million Swiss francs (\$80 million) over the past five years from bonuses, incentives and salary increases, some of which probably broke Swiss law, according to soccer's global governing body.

Details of the contracts for Blatter, former FIFA Secretary-General Jerome Valcke and former Chief Financial Officer Markus Kattner have been handed to the Swiss Attorney General and will be shared with the U.S. Department of Justice, FIFA said Friday in a statement. All three men had already been suspended or fired by FIFA.

Local authorities said they raided FIFA's offices a day ago. Swiss and U.S. prosecutors are leading a series of investigations into allegations of corruption in soccer and the awarding of the 2018 and 2022 World Cups to Russia and Qatar. On the eve of FIFA's presidential election in Zurich last May, seven FIFA officials were arrested and subsequently extradited to the U.S. to face corruption charges. Though Blatter was re-elected, he resigned days later amid the outrage over the corruption allegations.

Severance Packages

Valcke was eligible for a maximum severance of 17.6 million Swiss francs, and Kattner, who was also deputy Secretary-General, could get 9.8 million francs, according to a 2011 contract released by FIFA. The severance contracts, along with 8 1/2-year contract extensions for the pair, were negotiated on the eve of the 2011 FIFA presidential election, "when it was uncertain whether Mr. Blatter was going to be reelected," FIFA said in its statement.

According to FIFA, Blatter signed off on Valcke's employment agreement, and both approved Kattner's. The president's contract was approved by the late Julio Grondona, FIFA's finance chief and Blatter ally before his 2014 death.

"The evidence appears to reveal a coordinated effort by three former top officials of FIFA to enrich themselves through annual salary increases, World Cup bonuses and other incentives," Bill Burck, a lawyer with Quinn Emmanuel which represents FIFA, said in the statement.

Legal Questions

The contracts also provided for Kattner and Valcke to be paid the full value of their contracts and have their legal fees and fines paid by FIFA even if they were fired for cause, according to the statement. Both clauses appear to violate Swiss law, FIFA said.

A lawyer for Blatter didn't immediately respond to a request for comment. Attempts to reach Kattner and Valcke through the Swiss phone directory and through FIFA were unsuccessful.

Blatter was suspended by FIFA in October and then had an 8-year ban cut to 6 years in February. Kattner was fired by FIFA last month for breaking responsibilities tied to his employment contract," the sports body said. Valcke was dismissed in January.

The Swiss Attorney General's Office said it searched FIFA's Zurich headquarters Thursday as part of its ongoing probe and took some documents and electronic data.

Blatter was suspended by FIFA over a 2 million-franc payment he made to ex-European soccer chief Michel Platini. Both men denied wrongdoing, saying the payment fulfilled an oral contract between the two for services that Platini, a former star of the French national team, provided to FIFA from 1998 through 2002.

Details of Blatter's compensation include bonuses of between 11 million and 12 million francs for the 2010 and 2014 World Cup tournaments, and annual "representation expenses" of 500,000 francs.

<http://www.lemonde.fr>

La loi Sapin 2 contre la corruption arrive à l'Assemblée nationale

06.06.2016 à 11h22



Lutte contre la corruption, lanceurs d'alerte, salaires des grands patrons... Le projet de loi Sapin 2 – en référence à un premier texte de loi anticorruption porté en 1993 par le ministre des finances – sera débattu en séance à partir de lundi 6 juin à l'Assemblée nationale. Il propose une série de mesures notamment destinées à améliorer la transparence de la vie économique et à la moderniser.

Près de 1 500 amendements ont été déposés sur ce texte de 57 articles, globalement bien accueilli par les groupes de gauche, mais qui divise à droite. Avec ce projet de loi, la France entend respecter les standards de la lutte anticorruption, notamment dans les opérations commerciales transnationales.

En 2014, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) n'avait pas trouvé à la hauteur l'arsenal de lutte contre la corruption d'agents publics étrangers issu notamment de la loi Sapin 1, et épinglé le peu d'allant mis à poursuivre les entreprises nationales s'en rendant coupables.

Création d'une agence anticorruption

Ainsi est prévue la création d'un service chargé de la prévention et de l'aide à la détection de la corruption, baptisé Agence française anticorruption. Elle sera chargée de contrôler la mise en place de programmes anticorruption dans les entreprises de plus de 500 salariés, et dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 millions d'euros. En cas de manquement, ces dernières risqueront une amende pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros. Les députés ont par ailleurs instauré une peine complémentaire d'inéligibilité obligatoire pour les personnes exerçant une fonction publique, en cas de condamnation pénale pour corruption.

Pour faciliter la poursuite d'entreprises mises en cause dans des affaires de corruption transnationale, la loi va créer une nouvelle infraction (« trafic d'influence d'agent public étranger ») et mettre fin au monopole du parquet pour ce type d'affaires, qui pourront être instruites grâce à la constitution de partie civile. Les députés ont adopté, en commission, un dispositif « alternatif » à la « transaction pénale », une mesure controversée, venue de la pratique américaine, permettant aux entreprises soupçonnées de corruption de payer une amende et d'éviter un procès.

Meilleure protection pour les lanceurs d'alerte

Le texte prévoit aussi de donner des garanties aux lanceurs d'alerte, qui dénoncent des faits jugés répréhensibles au sein de leur secteur ou de leur entreprise. Ces derniers bénéficieront à l'avenir d'une meilleure protection de l'Etat.

L'alerte pourra être donnée au sein de l'entreprise ou de l'administration concernée, ou auprès d'interlocuteurs externes (justice, défenseur des droits, ordres professionnels, associations), voire être rendue publique en l'absence de réaction ou en cas d'urgence. L'affaire des Panama Papers ou celle le scandale LuxLeaks ont mis en lumière, récemment, le rôle crucial des lanceurs d'alerte, mais aussi les risques professionnels et personnels encourus.

Rémunérations des dirigeants

Du côté des entreprises, les assemblées générales d'actionnaires devront désormais donner leur accord aux rémunérations des dirigeants. Le gouvernement a en effet décidé de légiférer sur ce sujet, notamment après les polémiques concernant les salaires de Carlos Ghosn (Renault) ou de Carlos Tavares (PSA).

Par ailleurs, afin d'améliorer le respect par les entreprises des délais de paiement, la loi prévoit d'augmenter le plafond de la sanction financière en cas de retard, qui passera de 375 000 euros à 2 millions d'euros. Les amendes seront cumulatives et systématiquement rendues publiques.

Le lobbying plus encadré

Le texte s'intéresse aussi au monde des lobbyistes. Un répertoire national des « représentants d'intérêts », consultable sur Internet, va être créé. Ces représentants d'intérêts (les lobbyistes professionnels, mais aussi les chambres de commerce, les organisations patronales, certains établissements publics, les associations culturelles, etc.) devront s'enregistrer s'ils veulent rencontrer des ministres (et leur cabinet), des parlementaires (et leurs collaborateurs), des hauts fonctionnaires, des élus locaux ou certains fonctionnaires territoriaux. Ils auront l'obligation de fournir des informations détaillées sur leurs activités et de divulguer le nom de leurs clients.

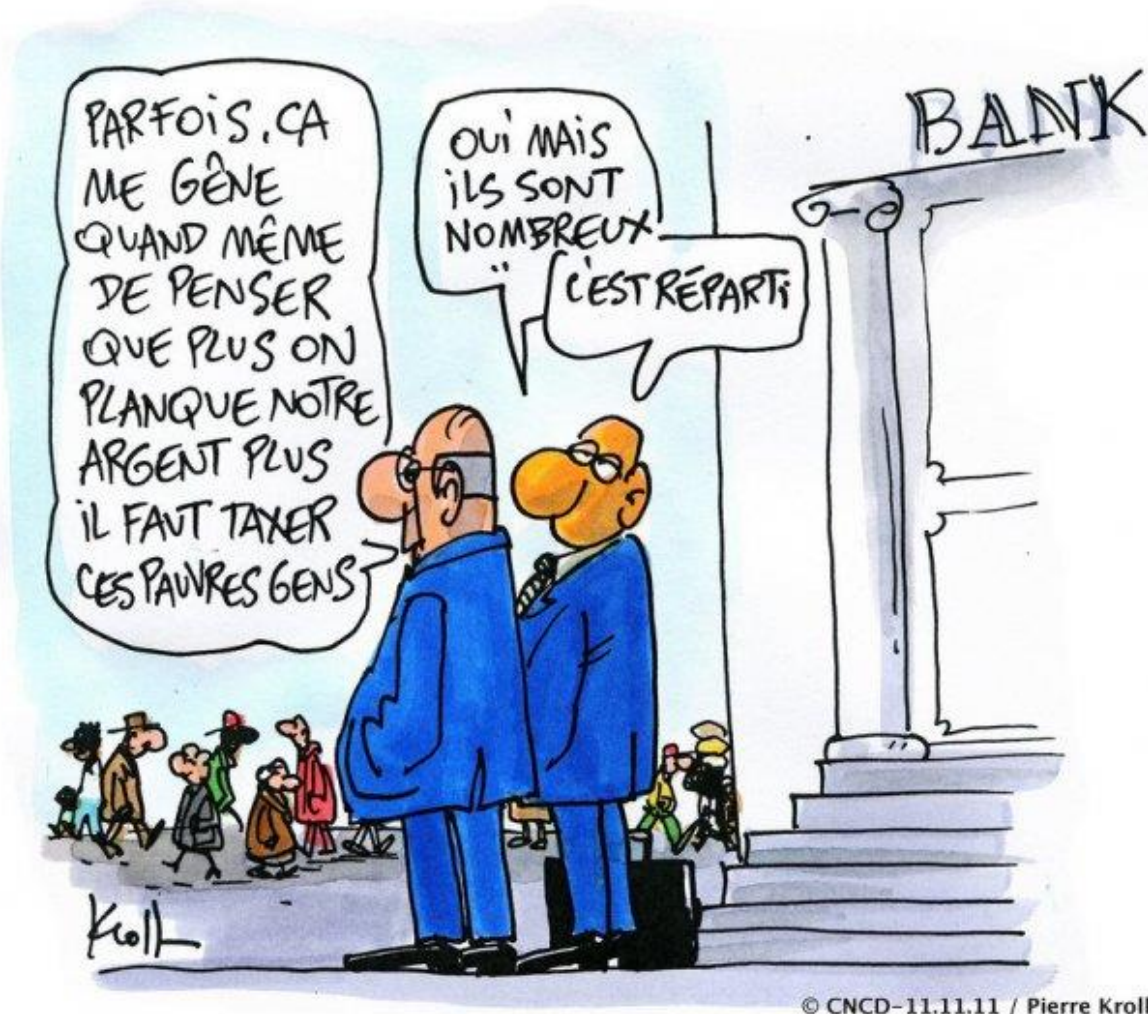
Polémique sur l'artisanat

Le texte va en outre assouplir les règles d'entrée dans certains métiers. Ces mesures prévoient de réduire le nombre d'activités soumises à l'obligation de qualification, afin de les ramener à celles présentant des « risques pour la santé et la sécurité des consommateurs ». Ce point fait craindre à l'artisanat un « nivellement par le bas » et une « concurrence déloyale ».

Il n'est pas sûr, cependant, que cet article du projet de loi sorte indemne de l'hémicycle. L'Union professionnelle artisanale (UPA) en a effet trouvé aussi du soutien à gauche, où l'ex-ministre de l'artisanat Sylvia Pinel (radicale de gauche) a l'intention de demander sa suppression.

<http://www.cncd.be>

MÉDAILLE D'ARGENT DES PARADIS FISCAUX POUR LA BELGIQUE DANS L'UE



Une récente étude commanditée par la Commission européenne et décryptée par Oxfam place la Belgique sur la seconde marche du podium des pays européens qui favorisent le plus l'optimisation fiscale des multinationales et donc l'injustice fiscale pour ses citoyens et les pays du Sud.

Le 28 janvier dernier la Commission européenne sort une étude qui passe un peu inaperçue. Intitulée « *Study on aggressive tax planning and indicators* » [1] (Etude sur les structures et indicateurs de planification fiscale agressive), cette étude, commanditée à un consultant externe, vise à étudier les mécanismes plus courants de

planification fiscale agressive, d'en extraire des indicateurs et de passer en revue les 28 Etats membres pour y déceler la présence ou l'absence de ces indicateurs.

OXFAM Novib, la section néerlandaise d'Oxfam, a eu la bonne idée en pleine présidence néerlandaise de l'UE de republier ces chiffres, accompagnés de quelques nouvelles analyses [2]. Le classement réalisé place ainsi les Pays-Bas en tête des pays européens en matière de législations favorisant l'optimisation fiscale agressive. Cette publication a permis d'accentuer la pression sur le gouvernement néerlandais, au moment où il dispose du pouvoir important d'accélérer ou ralentir certains projets législatifs au Conseil de l'UE, afin de l'inciter à œuvrer plus et mieux pour la justice fiscale en Europe. Dans ce classement, les Pays-Bas sont suivi de près par la Belgique, second pays européen le plus permissif en matière de planification fiscale.

On appelle planification fiscale agressive, ou encore optimisation fiscale, l'art de réduire la contribution fiscale d'un contribuable (dans la plupart des cas les entreprises multinationales) à des niveaux proches de zéro. Elle se distingue de la fraude fiscale par le fait qu'elle vise à rester dans le champ de la légalité, avec succès dans la plupart des cas.

TROIS MÉTHODES D'OPTIMISATION FISCALE

Cette étude identifie d'abord les trois méthodes principales d'optimisation fiscale, à savoir les manipulations portant sur les dettes, celles portant sur la propriété intellectuelle et enfin la catégorie résiduelle des autres manipulations sur les « prix de transfert » entre entités d'une même firme transnationale.

Pour comprendre ces trois catégories, il importe avant tout d'apprécier le fait que dans la plupart des cas les Etats ne taxent pas les profits dégagés par l'ensemble d'un groupe multinational, mais plutôt les bénéfices déclarés par les filiales « nationales » (les filiales de ce groupe dont le siège social est situé dans l'Etat en cause). Ensuite, il s'agit de considérer le fait que les différentes filiales d'une même entreprise multinationale procèdent à de très nombreuses transactions payantes entre elles. De la sorte, par le jeu de la multiplication de ces transactions, ou encore par la sur- et sous-facturation de ces transactions, les profits d'une filiale peuvent être diminués et ceux d'une autre filiale peuvent être augmentés. C'est le phénomène que l'OCDE dénomme *profit shifting* (déplacement du profit).

Ces transactions peuvent concerner, de façon un peu grossière, la vente et l'achat de biens et marchandises, voire l'achat et la vente de « services » sur-mesure. Mais les méthodes les plus modernes et sophistiquées passent par la dette et la propriété intellectuelle. Ces deux méthodes sont tellement appréciées dans le monde des multinationales qu'elles en deviennent des éléments structurants du *business model* de nombreuses multinationales.

Ainsi, plusieurs multinationales disposent aujourd'hui d'une sorte de « banque » interne, une filiale spécialisée dans l'octroi aux filiales du groupe des capitaux nécessaires à leur fonctionnement, sous forme de prêts. De cette manière, les

remboursements des prêts permettent à la fois de gonfler les bénéfices de la filiale « banque » et de réduire les profits taxables des autres filiales.

Les multinationales pour lesquelles l'innovation technologique est particulièrement importante (dans le secteur digital ou pharmaceutique par exemple), et celles qui s'appuient particulièrement sur la notoriété d'un certain nombre de marques commerciales déposées (les entreprises spécialisées dans le marché de consommation de masse, par exemple dans l'agroalimentaire ou les boissons) auront par contre tendance à centraliser vers une ou plusieurs filiales la détention des titres de propriété intellectuelle (brevets, marques et noms commerciaux). L'ensemble des autres filiales devront donc payer des *royalties* (droit d'utilisation de propriété intellectuelle), dont le flux sera dirigé vers une ou plusieurs filiales spécialisées.

Il s'agit bien entendu d'une vision extrêmement simplifiée. Comme le démontre l'étude de la Commission européenne, pour réussir au jeu de l'optimisation fiscale il s'agit de maîtriser une multitude d'éléments (quels types et formes de sociétés sont autorisés dans quels pays, comment les sociétés sont-elles taxées, comment organiser les flux de paiements internes pour bénéficier des routes les moins imposées en considération du réseau de traités fiscaux entre les différents pays) afin de construire des circuits et montages fiscaux complexes.

Face à ces pratiques, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 de 2013 lança un appel solennel semblant marqué du sceau du bon sens : « *Dans un contexte marqué par un rééquilibrage rigoureux des finances publiques et par des difficultés sociales, veiller, dans de nombreux pays, à ce que tous les contribuables versent la part d'impôt qui leur incombe est plus que jamais une priorité. Il convient de lutter contre l'évasion fiscale, les pratiques dommageables et l'optimisation fiscale intensive (...) Les bénéficiaires devraient être imposés là où les activités économiques qui sont à l'origine de ces bénéfices sont exercées et là où la valeur est créée. (...)* » [3].

L'étude de la Commission européenne détaille les différents circuits et montages plus communs pour organiser cette optimisation fiscale, pour isoler enfin ces fameux « indicateurs ». Ces indicateurs sont l'ensemble des dispositions légales nationales qui permettent ou facilitent ces circuits d'optimisation fiscale. Ces 33 indicateurs identifiés sont ensuite subdivisés en trois catégories : les 8 indicateurs « actifs », c'est-à-dire les mécanismes légaux apparaissant comme des véritables incitations à construire des circuits d'optimisation fiscale ; les 13 indicateurs « passifs », compris comme les dispositions légales qui permettent à certaines stratégies d'optimisation fiscale de fonctionner correctement ; et enfin les 12 cas d'absence de règle anti-abus, à savoir les mécanismes et dispositifs légaux parfaitement légitimes qui deviennent des facilitateurs d'optimisation par l'absence de règles anti-abus incorporées, destinées à empêcher que cette disposition ne soit utilisée dans le seul but d'obtenir un avantage fiscal.

Enfin, l'étude passe au crible les 28 Etats membres de l'Union européenne pour vérifier la présence ou l'absence de ces indicateurs dans leur législation.

LE BELGIQUE, SUR LA SECONDE MARCHE DU PODIUM

Le classement place en tête les Pays-Bas, avec 17 indicateurs, suivi de près par la Belgique (16 indicateurs) et Chypre (15). La queue du classement voit le Danemark en dernière position (4 indicateurs), précédé par l'Espagne (7) et un peloton de pays à 8 indicateurs (Royaume-Uni, Suède, France et Allemagne).

Ce classement permet déjà de tirer un certain nombre de précieux enseignements. Ainsi, il est vrai que les petits pays ont plutôt tendance à occuper la tête du classement et les grands pays la queue du classement. Ceci permettrait alors d'accréditer la thèse des défenseurs des mécanismes d'optimisation fiscale, selon laquelle ces cadeaux fiscaux seraient essentiels pour les petits pays, par définition dépourvus d'un important marché intérieur, pour attirer la création d'entreprises et donc investissements et emplois, face à la concurrence des grands pays qui disposeraient d'un effet de rente lié à la grande dimension de leur économie. Mais une analyse plus fine permet au contraire de balayer cet argument, car la présence du Danemark et de la Suède en queue de classement (avec 4 et 8 points) démontre au contraire que des « petits » pays peuvent parfaitement réussir dans un climat économique concurrentiel sans avoir recours systématiquement aux cadeaux fiscaux pour les multinationales.

Plus largement encore, ce classement permet de conclure qu'il n'y a pas de lien entre la bonne performance économique d'un pays et le nombre de dispositions fiscales permettant aux grandes entreprises d'évader légalement leurs impôts. Les fameux PIIGS (Portugal, Italie, Irlande, Grèce et Espagne), identifiés comme les mauvais élèves de l'Europe depuis la crise de l'euro, sont sensiblement au même niveau que la vertueuse Allemagne (respectivement à 10, 9, 10, 9 et 7 contre 8).

Un des indicateurs présent dans l'arsenal législatif des cadeaux fiscaux belges est la fameuse règle du *ruling excess profit* (cet indicateur n'est présent que dans le droit belge et néerlandais) qui a déjà valu à la Belgique une condamnation par la Commission européenne pour aide d'état illégale, ainsi que l'obligation pour la Belgique de récupérer 700 millions d'euros auprès des 35 multinationales qui en ont bénéficié [4].

Sans vouloir entrer dans les détails du mécanisme [5], cette affaire illustre bien un des problèmes majeurs du phénomène. Le *ruling excess profit* est un dispositif qui permet aux entreprises d'obtenir l'immunisation fiscale de la part de leurs bénéfices qui ne résulte pas d'activités économiques véritablement exercées en Belgique, mais bien de l'importation en Belgique de profits réalisés dans d'autres pays, sans d'ailleurs y avoir été déclarés et encore moins imposés.

L'optimisation fiscale des multinationales apparaît donc comme un jeu avec un seul gagnant, la multinationale en question, mais plusieurs perdants : non seulement l'Etat qui l'autorise ou la facilite, et qui perd donc des recettes fiscales, mais aussi plusieurs autres Etats, à savoir tous les Etats qui se trouvent à la source des flux de profits redirigés vers la destination fiscale ultime exemptée fiscalement.

LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT GRANDS PERDANTS

Parmi les finances publiques victimes de ces manques à gagner se trouvent notamment les pays en développement. En effet, ces pays disposent souvent d'institutions faibles, y compris au niveau fiscal, ce qui facilite d'autant plus les manœuvres fiscales des multinationales et de leurs consultants (PWC et autres). Leurs besoins en dépenses et investissement collectifs y sont les plus criants. Et, cerise sur le gâteau, ils sont exclus de la plupart des institutions et fora internationaux où sont négociés les normes de la fiscalité internationale, OCDE et G20 en tête.

Selon les estimations de la CNUCED, les pertes annuelles de recettes fiscales pour les pays en développement à cause d'une seule des nombreuses techniques d'optimisation fiscale sont de 100 milliards de \$US [6]. Le FMI va encore plus loin et estime globalement la perte de recettes fiscales à 600 milliards \$US par an et à 200 milliards par an uniquement pour les pays en développement [7].

Il est difficile de mesurer la part de ces centaines de milliards de dollars, correspondant à autant d'hôpitaux et d'écoles qui ne peuvent pas être construits dans les pays qui en ont le plus besoin, qu'on peut imputer directement aux législations fiscales belges.

Nos confrères flamands de 11.11.11 ont estimé à hauteur de 35 millions d'euro l'impact en pertes de recettes fiscales pour les pays en développement des exemptions fiscales présentes dans les traités fiscaux signés par la Belgique avec ces pays pour l'année 2012 [8]. Ce chiffre constitue hélas une estimation beaucoup trop basse de l'impact total de la politique fiscale belge sur les pays en développement. En effet, premièrement cette estimation ne concerne que les impôts non payés par les entreprises et autres investisseurs belges, alors que les différents montages et circuits d'optimisation fiscale peuvent également profiter à des investisseurs et entreprises « étrangères ». Deuxièmement, on notera que les 33 « indicateurs » de l'étude de la Commission européenne concernent les dispositions de droits nationaux, et pas celles des traités fiscaux. En d'autres termes, si une estimation de l'impact des 16 indicateurs « belges » sur les finances publiques des pays en développement était possible, il faudrait alors y ajouter en plus les 35 millions d'euro des traités fiscaux.

La désastreuse politique d'incitation à l'optimisation fiscale des multinationales par le gouvernement belge est donc non seulement l'expression d'une situation d'injustice fiscale caractérisée pour les contribuables et citoyens belges ; c'est aussi la démonstration du manque de cohérence des politiques fiscales belges en faveur du développement et de la mobilisation des ressources domestiques des pays partenaires de la Coopération belge.

Le héros anticorruption était... corrompu



Ishii Newton menait toutes les arrestations.

Le policier qui était devenu le symbole de la lutte anticorruption au Brésil et un héros de la culture populaire, a lui-même été condamné pour corruption, a-t-on appris mercredi

Connu comme «le Japonais de la Fédérale», Newton Ishii, membre de la Police fédérale (PF) d'origine japonaise, est devenu une vedette ces derniers mois au Brésil en apparaissant sur toutes les images d'arrestations dans le cadre de l'opération «Lavage Express», qui enquête sur le gigantesque scandale de corruption autour du groupe pétrolier public Petrobras. Lors d'une visite au Congrès récemment, des dizaines de parlementaires s'étaient ainsi empressés de prendre des selfies avec lui. «Où est le Japonais de la Fédérale?», s'était écrié l'ex-président Lula, le 4 mars, lorsque la police était venue frapper à sa porte pour l'emmener faire une déposition, selon le quotidien Folha de São Paulo.

Ce policier grisonnant, toujours en gilet pare-balles et lunettes de soleil, est devenu une figure de la culture populaire, et même le personnage principal d'une nouvelle érotique, «Prends-moi, Japonais de la Fédérale» (écrite par Renata Del Anjo). Au carnaval de Rio, un masque à son effigie avait fait fureur: Condal, la principale fabrique de masques, en avait vendu 25 000 exemplaires, bien plus que pour les personnalités politiques. Et une chanson en son honneur a été créée pour le dernier carnaval, avec comme refrain: «Ah mon Dieu / J'ai eu un coup au moral / On a frappé à ma porte / C'était le Japonais de la Fédérale».

Mais avec sa condamnation mardi à Curitiba dans l'État brésilien du Parana (sud-est), annoncée par la presse locale, ce n'est plus la même chanson. Il a été condamné en appel à plus de quatre ans de prison pour avoir trempé dans une affaire d'aide à la contrebande via la frontière avec le Paraguay, selon son avocat, Oswaldo de Mello Junior, cité par le site d'informations G1. Le fonctionnaire, qui bénéficiait d'un régime de semi-liberté, s'est présenté à la Surintendance de la police fédérale du Parana, mercredi. La police fédérale locale n'avait pas répondu aux sollicitations de l'AFP, mercredi, en fin d'après-midi.

Les internautes s'en sont donné à cœur joie sur les réseaux sociaux en rebondissant sur ce fait divers, sous le mot-clef #japonesdafederal. Certains se lamentaient de l'état de corruption du pays symbolisé par la chute de cette icône, quand d'autres donnaient dans le sarcasme, avec notamment une photo où l'on voit le «Japonais de la Fédérale» en uniforme emmenant le citoyen Newton Ishii en tenue civile.

Luxemburger Wort

Mossack Fonseca to testify

European parliament launches Panama Papers probe



The announcement comes two months after the first reports from the Panama Papers, a trove of documents covering four decades of activity from Mossack Fonseca's computer archives in Panama City

Photo: AFP

Published on Wednesday, 8 June, 2016 at 18:40

(AFP) The European Parliament launched Wednesday a far-reaching probe into potential tax fraud in Europe revealed by the Panama Papers scandal.

Over the next 12 months, MEP's will grill officials and executives over any connections to Mossack Fonseca, the Panama law firm that allegedly helped thousands of the world's richest and most powerful individuals create offshore shell companies that some apparently used to hide their wealth from the taxman.

The committee's 65 MEPs will begin work this summer. They are under a specific mandate to uncover alleged violations by the European Commission or EU member states in applying European law.

Law firm Mossack Fonseca and the Panama government will be called to testify, said Burkhard Balz, MEP from the right-of-centre EPP group, parliament's biggest group.

MEPs "want to shed light on structural problems which make it so difficult to tackle the problem," Balz said.

"Very often it is national egoism which paralyses international action against tax dodging and tax avoidance", he added.

Greens MEP Eva Joly said the probe would especially target any alleged collusion between European governments in aiding the wealthy to skip paying their due tax.

"The committee will focus its work on possible ties between EU governments as well as the role of middlemen, including those from the financial sector and law firms," she said.

The announcement comes two months after the first reports from the Panama Papers, a trove of documents covering four decades of activity from Mossack Fonseca's computer archives.

The massive leak revealed leaders, politicians, celebrities and wealthy individuals from around the world who used Mossack Fonseca to create offshore entities to hide their assets.

Offshore companies are not in themselves illegal, but the sudden publication of troves of data drew attention to rampant tax avoidance and even money laundering crimes.

Full-fledged probes by the European Parliament are rare.

MEP's last year refused to set up an investigation into to the Luxleaks scandal, which revealed thousands of secret tax deals between the government in Luxembourg, then led by now Commission head Jean-Claude Juncker, and several of the world's biggest multinationals.

<http://www.independent.ie>

Irish bank used to funnel cash in \$114m global bribes scandal

12/06/2016



Bribes were allegedly paid to dictator's daughter Gulnara Karimova to award mobile phone licences

Hundreds of millions of dollars' worth of assets held in Irish bank accounts allegedly linked to Gulnara Karimova - daughter of Uzbek dictator Islam Karimov - will be seized by US authorities next month if legal talks to settle one of the world's biggest corporate bribery cases are not successful.

US authorities have been granted seizure orders over assets valued at €269m that reside in bank accounts in Ireland, Luxembourg and Belgium, which they allege are the proceeds of corrupt payments to Uzbek officials by two of Russia's largest telecoms companies.

But a stay has been put on a court order to seize the Irish-based assets to enable high-level talks between the Republic of Uzbekistan and the US

Department of Justice in a bid to reach an out-of-court resolution. This stay in legal proceedings elapses in 50 days' time.

Gulnara Karimova is named in US court filings as the alleged beneficial owner of at least six Irish bank accounts.

The US Department of Justice claims the money is linked to corrupt payments totalling \$114m made by MTS, Russia's largest mobile operator, and Vimpelcom, the world's sixth-largest telecoms company, to Ms Karimova and her business associates from 2006 to 2012 to secure mobile phone licences and radio frequencies from the Uzbek government.

A US Department of Justice spokesman told the Sunday Independent: "Warrants of arrest in rem were duly executed on the defendant property located in Ireland and named for forfeiture in this action on August 27, 2015. The forfeiture case is presently stayed through July 31, 2016, to permit the Republic of Uzbekistan and the United States to discuss a potential out-of-court resolution."

US Court filings allege that payments were made to shell companies owned by an Uzbek official. The payments were nominally in return for shares in Uzbek subsidiaries owned by the two implicated Russian telecoms companies, and for consultancy services.

The money was laundered in a complicated series of transactions involving US financial institutions before being used to purchase investment portfolios and assets in Ireland.

The funds targeted for seizure are held at Bank of New York Mellon Investment Servicing (International) in Ireland, which is headquartered in Dublin. The targeted assets include shares of First Global Investments SPC Ltd held for two Gibraltar companies, Swisdorn Ltd and Takilant Ltd, as well as Expoline Ltd of Hong Kong, and "all assets underlying the shares, and property traceable thereto".

Vimpelcom, which is headquartered in Amsterdam and is listed on the Nasdaq, agreed in February to pay a record \$795m in penalties to US and Dutch authorities after it admitted bribing a government official in Uzbekistan to gain entry into the country and win valuable telecoms licences.

The corrupt payments were primarily made through sham contracts, but were also made under the guise of legitimate charitable contributions or sponsorships.

During the course of the bribery scheme, Vimpelcom generated more than \$2.5bn in revenues from its telecoms subsidiaries in Uzbekistan.

Gulnara Karimova is the eldest daughter of Uzbek President Islam Karimova. But, in 2014, she fell out with her father and was placed under house arrest. Prior to this she held several diplomatic jobs and built a sprawling business empire in the resource-rich ex-Soviet nation.

Anti-corruption group Transparency International said Karimova is "suspected of receiving more than \$1bn worth of shares and payments from mobile phone companies in exchange for her influence".

Court papers also describe a string of companies owned by Karimova's long-time boyfriend Rustam Madumarov. Madumarov, a former Uzbek pop star, was sentenced to 10 years' imprisonment in Uzbekistan in 2014 on charges of stealing assets worth tens of millions of dollars and tax evasion.